



Le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées de France a décidé, en concertation avec l'ensemble des fédérations du secteur, de créer une journée nationale des aides à domicile le 17 mars pour remercier ces professionnels de l'aide à domicile pour leur engagement et reconnaître la place essentielle qu'ils et elles tiennent dans la société.

En leur dédiant cette journée, l'objectif est de :

- **Donner de la visibilité à ces centaines de milliers de personnes**, et notamment des femmes et aussi des hommes, qui prennent soin et accompagnent, de manière professionnelle, les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne.
- **Renforcer la prise de conscience collective des Français** de ce qu'est la fragilité, la perte d'autonomie et le handicap
- **Reconnaître que ce métier est indispensable** pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de vivre à domicile.
- **Rappeler à la société ce qu'elle doit à ces professions essentielles** qui font vivre le lien social et le « prendre soin » au quotidien.

Dans le but de répondre à la demande massive des Français de vieillir chez eux correctement et longtemps, les aides à domicile sont souvent sollicités. Ces personnes se sont révélées être un maillon essentiel dans la vie quotidienne des concitoyens les plus fragiles. Durant la crise du Covid-19 ou bien les épisodes de canicule, elles ont montré leur mobilisation et leur rôle essentiel. Pour remercier ces 400.000 aides à domicile, une *journée nationale des aides à domicile* est désormais organisée les 17 mars de chaque année.

Nous sommes tous concernés. Cette journée doit être l'occasion, pour nous, acteurs de l'aide à domicile mais aussi usagers des services, de manifester notre reconnaissance aux professionnels de ce secteur pour leur engagement et ainsi valoriser et mettre en lumière la place majeure qu'ils tiennent au quotidien auprès de beaucoup de nos concitoyens.